



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Trophée des Minquiers

Organisée par le Yacht Club de Granville et la Société Nautique de La Baie de St Malo
18-19 SEPTEMBRE 2021

1. REGLES

- 1.4 Heure conventionnelle du coucher du soleil : 20 :10
- 1.5 Catégorie de RSO applicable : 4
- 1.6 Toutes les heures des présentes instructions sont en heure légale française.
- 1.7 Règles spéciales COVID 19 : Passe sanitaire obligatoire pour accéder dans les locaux du YCG et de la SNBSM.

Malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19, que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, le club ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19 que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit abandonner immédiatement la course.

La liste d'équipage devra en outre comporter le numéro de téléphone de tous ses équipiers.

2. AVIS AUX CONCURENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : YACHT CLUB DE GRANVILLE et SNBSM ou sur le site web du Yacht Club : www.yachtclubgranville.com

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera publié sur le site internet du Yacht Club de Granville avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : Yacht Club de Granville et SNBSM

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant

Date	Heure approximative du 1^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
18/09	11 :15 à proximité de la Tourelle Fiscous pour un parcours vers St Malo	IRC - OSIRIS
19/09	10 :00 Parcours côtiers St Malo - Cancale	IRC OSIRIS

- 5.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour de la régata : 13 :00

6. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon C sur le pataras pour les IRC, Pavillon N pour les Osiris

9. MARQUES

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Voir annexe parcours, ou bouée orange	Bouée Blanche	sans objet	Bouée orange ou marque précisée dans les parcours

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles : n/a

Il est rappelé que les bateaux de commerce et passagers sont prioritaires dans les zones portuaires et chenaux d'approche.

11. LE DEPART

11.1 Voir annexe parcours

15. HEURES LIMITES

15.1 Le 18/09 : 19 :00 - Le 19/09 : 17 :00. [NP] Ces horaires peuvent être modifiés par le Comité de Course, soit en raison des retards pris lors des départs, soit en raison des conditions météorologiques.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : A St Malo au bureau de la SNBSM des Bas sablons ; à Granville au Yacht Club de Granville.

16.2 Heure limite de dépôt des réclamations : 1 heure après l'arrivée du dernier bateau

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Les listes d'équipages et éventuelles modifications devront être déposées au Comité de Course avant le départ du bateau, sauf si elles ont été remplies en ligne auparavant.

18.3 **Canal VHF : 72**

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : le samedi 18 septembre 08 :00

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : na

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels n/a

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS : Identification des bateaux accompagnateurs : n/a

**28. RESULTATS : Pot d'accueil et résultats de la 1^{ère} Manche à l'Atterrage St Malo.
Le Trophée des Minquiers reviendra au 1^{er} IRC toutes classes.**

ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : Laurent Travert

Nom du président du jury : Jean Journé

PARCOURS

Réduction de parcours ou pointage officiel possibles aux marques suivie d'un *
**DES MODIFICATIONS DE DEPART ET/OU DE PARCOURS POURRONT ETRE APPORTEES EN MER PAR VHF
 SI LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES L'EXIGENT SUR LE CANAL 72.**

➤ **Samedi 18 Septembre**

PARCOURS CHAUSEY- ST MALO (env. 26 milles)

LIGNE DE DEPART ENTRE LE BATEAU COMITE ET UNE BOUEE ORANGE A PROXIMITE DE LA TOURELLE FISCOUS

1. Balise « La Cancalaise » à laisser à Tribord
2. Bouée « Sud-Est Minquiers » à contourner en la laissant à Bâbord*
3. Bouée « Atterrage St Malo » à contourner en la laissant à Bâbord*
4. Bouée « Le sou » à laisser à Tribord*
5. Tourelle « Le Buron » à laisser à Tribord*
Arrivée entre le Coffre 3 (position approximative 48° 38.0145' N 002° 02.3243' W) à laisser à Bâbord et un bateau du Comité arborant un pavillon bleu

Pour les premiers, merci de prévenir le Comité de course environ 30 minutes avant l'arrivée estimée sur le canal 72.

➤ **Dimanche 19 Septembre**

PARCOURS ST MALO – PORT MER (32 milles)



ZONE DE DEPART

1. Tourelle « Le Buron » à laisser à Bâbord
2. Bouée « Le Sou » à laisser à Bâbord
3. Bouée « Atterrage St Malo » à contourner en la laissant à Tribord*
4. Bouée « Videcoq » à contourner en la laissant à Tribord*
Arrivée entre le comité à laisser à Tribord et une bouée orange mouillée approximativement par 48°42,50 N – 001°50,15 W